



GROUPE DE PLAIDOYER ET D' ACTIONS POUR UNE TRANSPARENCE ELECTORALE
GPATE
ENSEMBLE POUR DES ELECTIONS CREDIBLES !

COMMUNIQUE N° 3 DU GPATE RELATIF A LA LUTTE CONTRE LA PANDEMIE DU COVID 19

“COVID 19 : Le GPATE EXHORTE LE GOUVERNEMENT A ENVISAGER LE REPORT DES ELECTIONS GENERALES DE 2020”

Abidjan le 09 avril 2020- Depuis le déclenchement de la pandémie du coronavirus, l'Etat de Côte d'Ivoire n'a cessé de multiplier les efforts au plan économique sanitaire et social pour briser la chaîne de propagation de la maladie.

Ainsi, à la suite des autorités sanitaires qui ont annoncé les premières mesures barrières, le 16 mars 2020, le Conseil National de sécurité a pris le relais pour renforcer le dispositif de prévention existant. Le lundi 23 mars 2020, le chef de l'Etat, dans un discours à la nation a corsé ces mesures de prévention avec des options plus offensives, en dégagant la somme de 95,880 milliards de F CFA pour freiner l'évolution du virus.

En complément à cette mesure et conformément aux instructions du Président de la République, le Premier Ministre a annoncé le 31 mars 2020, un plan de soutien économique, social et humanitaire évalué à 1700 milliards de FCFA, qui comprend les équipements médicaux nécessaires, l'amélioration des plateaux techniques des hôpitaux, la création de différents centres de dépistage à travers le pays et également des mesures pour anticiper sur la récession économique.

S'il est trop tôt pour juger de l'efficacité de ces mesures, il faut tout de même noter que ce plan intervient dans un contexte pré-électoral marqué par la préparation des élections générales d'octobre 2020.

Or, face à cette menace sanitaire mondiale, le processus électoral se trouve aujourd'hui relégué au second plan, le droit à la vie découlant d'une bonne santé étant prioritaire sur toute autre considération.

Ainsi dans la perception populaire l'urgence de la lutte contre le COVID 19 supplante les opérations d'établissement des documents administratifs, l'enrôlement sur la liste électorale, le contentieux de la liste électorale, les débats sur le code électoral et la commission électorale indépendante.

Cependant, dans cet environnement de crise sanitaire aigu, le Gouvernement poursuit les opérations d'établissement des documents d'identités dans l'indifférence des populations et des autres parties prenantes, plus préoccupées par leur état de santé.

Dans ces conditions, le processus électoral, s'il venait à être maintenu entamerait la participation des populations en raison du traumatisme né de cette pandémie. Des autorités issues de telles élections trouveraient leur légitimité grevée.

En plus, l'effort financier, hors norme (10% du PIB) qu'implique la crise sanitaire, ne pourrait à nos yeux permettre à la Côte d'Ivoire de faire face aux engagements financiers d'un processus électoral crédible.

Au regard de ce qui précède, le GPATE appelle le Gouvernement, en concertation avec les Institutions de la République, les partis politiques et les forces sociales, à envisager le report des élections générales de 2020 dans les limites de la Constitution.

Pour le GPATE, le Président

Abraham Denis YAUROBAT